

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Vol d'un ostensor à la paroisse Rois Mages d'Akébé

G.R.M  
Libreville/Gabon

**D**IEU a été défié sur terrain. C'est le moins que l'on puisse dire, au lendemain de l'acte de vandalisme perpétré dans la journée du samedi 12 septembre dernier, à la paroisse Rois Mages d'Akébé. Un homme, dont l'identité est inconnue jusque-là, s'y est introduit illégalement.

En quittant les lieux, il aurait emporté une relique religieuse se trouvant au niveau de la grotte mariale. Il s'agit en fait d'un ostensor, un ob-

jet liturgique catholique dans lequel est présentée une hostie consacrée à l'adoration des fidèles et qui est généralement placé sur un autel.

Le malfrat a saisi l'occasion de la fermeture des lieux de culte pour commettre son forfait. Il se serait vraisemblablement servi d'une canne pour emmener, vers lui, l'objet de sa convoitise.

Mais celui-ci étant enfermée dans une grille, le voleur n'est pas parvenu à le sortir dans l'intégralité du Saint Sacrement. En forçant, l'objet s'est alors cassé. Et l'inconnu individu est parti avec la partie

supérieure de l'ostensor à l'intérieur duquel se trouvait une hostie consacrée, a-t-on appris des sources concordantes. Défié dans sa demeure,

nombreux ceux qui espèrent désormais que Dieu permette que le malfaiteur soit rattrapé, afin qu'il réponde de son acte.



C'est dans cette grotte que se trouvait l'ostensor volé par un individu désormais recherché.

## Trois trafiquants d'ivoire présumés en garde à vue

Abel EYEGHE EKORE  
Libreville/Gabon

**T**ROIS Gabonais, Jean Loïc Ngoyabi, Aimé Pamphile Iyengue et Bonezi Buenos Baka Malamba, ont été arrêtés le 11 septembre dernier à Koula-Moutou, dans la province de l'Ogoué-Lolo, par la Police judiciaire (PJ), avec quatre pointes d'ivoire et une peau de panthère, espèces intégralement protégées au Gabon.

Selon une source proche de l'Organisation non gouvernementale (ONG) Conservation Justice, ayant participé aux côtés de la PJ et des Eaux et Forêts à l'interpellation des suspects, Jean Loïc Ngoyabi et Aimé Pamphile Iyengue étaient

pistés par les limiers depuis quelque temps, suite à une information compromettante les concernant.

Dès que les agents ont mis la main sur eux, les trois individus ont donné un certain Bonezi Buenos Baka Malamba comme étant le vrai propriétaire de cette marchandise illicite. Aussi, les agents vont-ils se rendre à Lastoursville pour mettre la main sur ce dernier qui a aussitôt reconnu les faits après son arrestation.

Les trois présumés trafiquants ont été conduits dans les locaux de la PJ à Koula-Moutou, où ils sont actuellement gardés à vue, en attendant d'être déférés devant le tribunal de Libreville. Ils risquent jusqu'à dix ans de prison.



Banque des Etats de l'Afrique Centrale – Direction Nationale  
Commission Générale

Sélection Nationale Ouverte n° 02/BEAC/DN.GAB/DPMG/SNO/Ser/2020 pour la maîtrise d'œuvre en vue des travaux de rénovation de la résidence de fonction du Directeur National à Libreville

Dans le cadre de la gestion de son programme immobilier, la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) souhaite recruter, sur ressources propres, un *Maître d'œuvre*. A cet effet, elle invite par le présent avis de sélection, les entreprises remplissant les conditions requises, à soumettre leur proposition.

Le processus se déroulera conformément au Règlement n°01/CEMAC/UMAC/CM/18 portant adoption du Code des marchés de la BEAC, notamment la *sélection sur la base de la qualité technique et du coût de la proposition*.

Les cabinets intéressés peuvent obtenir un complément d'information (par courriel à l'adresse [sgam\\_dnlbv@beac.int](mailto:sgam_dnlbv@beac.int)), consulter et acheter le dossier de sélection rédigé en français, à l'adresse ci-dessous, entre 9 heures et 12 heures, les jours ouvrés.

BANQUE DES ETATS DE L'AFRIQUE CENTRALE – LIBREVILLE  
SGAM, 5<sup>ème</sup> étage, portes 513/518  
Avenue Jean Paul II  
☒ : BP 112 Libreville – GABON  
☎ : +241 01 76 13 52 / 01 76 02 06  
☎ : +241 01 74 45 63  
@ : [sgam\\_dnlbv@beac.int](mailto:sgam_dnlbv@beac.int)

La participation à la présente mise en concurrence est conditionnée par le paiement de la somme non remboursable de *FCFA 50 000 (cinquante mille)*. Ce paiement devra être effectué soit en espèces aux guichets de la BEAC, sur rendez-vous en raison des contraintes sanitaires en vigueur soit par virement bancaire aux coordonnées ci-après :

Virement zone CEMAC :

RIB Services Centraux : 91001 00090 20000009901 07

Objet : frais de soumission sélection n°{à renseigner par le soumissionnaire}.

La visite du site est obligatoire et s'effectuera, le **vendredi 25 septembre 2020 à 10 heures**.

Les soumissions conformes au règlement particulier de la sélection devront être déposées, sous pli fermé, à l'adresse ci-dessus indiquée au **Bureau d'Ordre à la porte 822**, au plus tard le **lundi 12 octobre 2020 à 12 heures** (heure de Libreville). Les propositions reçues après ce délai seront rejetées.

Les soumissions seront ouvertes en *deux phases*. Les plis administratifs et techniques seront ouverts le **lundi 12 octobre 2020 à 13 heures** à la BEAC Libreville. Les plis financiers seront ouverts pour les propositions jugées conformes, le **lundi 19 octobre 2020 à 11 heures** à la BEAC Libreville. En raison des contraintes liées à la lutte contre la propagation de la pandémie COVID-19, ces séances ne seront pas publiques. Toutefois, la BEAC établira un compte-rendu de la séance d'ouverture des plis. Le compte-rendu d'ouverture sera diffusé à tous les soumissionnaires qui auront déposé une offre dans les délais prescrits.

Libreville,

Le Président de la Commission